



POLITIQUE DE L'ENVIRONNEMENT

Il y a quelques années, nous avons répondu à l'appel du Gouvernement fédéral, qui demandait de tout mettre en œuvre afin d'obtenir le label EMAS. Nos efforts ont été récompensés et, fin 2009, notre SPF décrochait son enregistrement EMAS.

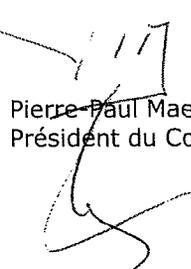
Nous débutons à présent notre deuxième cycle d'enregistrement, ce qui nous donne l'occasion d'explorer d'autres terrains d'action, sans pour autant perdre les bonnes habitudes et bonnes pratiques adoptées.

Nous nous concentrerons à nouveau essentiellement sur l'administration centrale, sise à 1070 Bruxelles, rue Ernest Blerot, 1. Cela n'empêche toutefois pas les services extérieurs d'adopter les mesures et bonnes pratiques environnementales. Au cours de ce cycle d'enregistrement, nous nous concentrerons sur les points suivants :

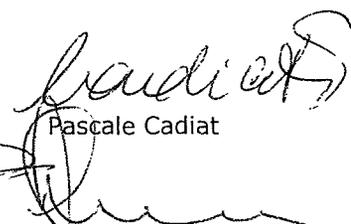
- Une mobilité durable et (plus) verte, par le biais notamment du respect des dispositions de la Région de Bruxelles-Capitale portant sur la mise sur pied d'un plan de déplacement d'entreprise ainsi que de la mise en ordre de notre parking pour vélos, qui s'adresse tant à notre personnel qu'aux visiteurs
- L'élaboration d'un plan en cas de pics de pollution
- Le respect des dispositions relatives au score énergétique des (nouveaux) véhicules d'entreprise
- Le respect de la directive européenne EMAS n°1221/2009, des réglementations environnementales fédérale et bruxelloise, ainsi que des dispositions en matière de développement durable
- La sensibilisation et l'encouragement à l'utilisation des transports en commun et des alternatives à la voiture
- La poursuite et l'intensification de la réduction et du recyclage des déchets
- Une attention accrue à l'alimentation durable et locale
- La poursuite des actions visant à réduire notre consommation énergétique
- La réduction de notre empreinte écologique
- Une sensibilisation et une information permanente à propos de notre politique environnementale à l'attention de nos fournisseurs et des utilisateurs de nos services

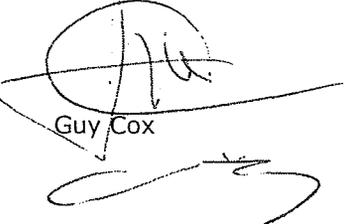
Je m'engage donc, à vos côtés, à poursuivre l'organisation et l'amélioration constante de nos efforts de protection de l'environnement. Je compte sur le soutien de chacun, dans l'application et le maintien de notre système de gestion environnementale.

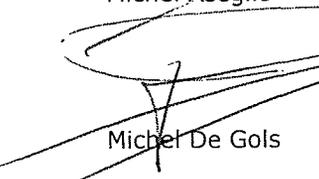
Bruxelles, le 1^{er} juin 2013.

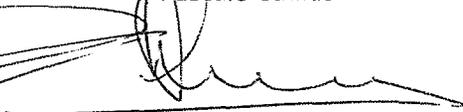

Pierre-Paul Maeter,
Président du Comité de Direction, et les membres du Comité de Direction

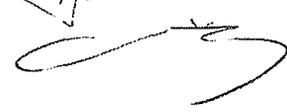

Michel Aseglio


Pascale Cadiat


Guy Cox


Michel De Gols


Christian Deneve


Jan Morre


Christian Pochet


Paul Tousseyn


Jan Vanthuyne